

CONSEIL DE MÉTROPOLÉ

Développement durable

Calme ne veut pas dire inintéressant. Démonstration dans l'hémicycle du Grand Nancy.

I

ly a du vide sur les bancs mais la défense de l'environnement n'a pas disparu des écrans radars métropolitains. La présentation par Dominique Valck, Christophe Schwartz et

Djamila Brahim du **rapport d'activité du conseil de développement durable** du Grand Nancy en fait la démonstration. En ces temps de tambouille électorale, l'exercice a quelque chose d'apaisant. D'imparfait aussi car on ne trouve pas toujours dans le document le souffle, l'élan, la passion, l'effervescence inventive du suractif président Valck qui, d'ordinaire, dénote en matière d'anticipation et propositions. Ce n'est pas non plus morne plaine et borbier des belles intentions. Il n'y a pas de tromperie sur la mar-

chandise, il s'agit juste de répertorier ce qui a été fait. Et pour cela pas besoin de guirlandes superflues : il suffit de porter des idées, de dynamiser la réflexion, d'indiquer des pistes et de réaffirmer que les buts poursuivis sont légitimes.

Lors de cette séance dont l'ordre du jour ne comportait aucun dossier majeur, André Rossinot a, comme Laurent Hénart l'avait fait quelques jours auparavant en conseil municipal, mis le focus sur le **délabrement des locaux de la cité judiciaire**. « Je ne suis pas juriste mais je pense que l'état du bâtiment explique pourquoi un certain nombre de postes ne sont pas pourvus. Ce bâtiment est un malade chronique. Il faut passer à autre chose. J'ai réfléchi à plusieurs hypothèses. On a beaucoup de mètres carrés disponibles dont de nombreux appartiennent à l'Etat : 170 000 en mutation dans les années à venir. Avec le préfet nous avons mis sur pied l'inventaire de ces bâtiments. Je me suis entretenu avec le procureur général près la cour d'appel et le procureur, près le TGI. Nous avons visité ensemble l'actuelle faculté de pharmacie. Cela mérite une

expertise plus importante. Nous compléterons le constat en disant qu'il faut trouver une solution. C'est d'autant plus urgent et nécessaire que Nancy tient une place considérable dans le domaine de la justice. »

Puisqu'il est question d'**édifices à restaurer et de déménagements définitifs ou provisoires**, André Rossinot indique que les services de la métropole ont tout fait « pour faciliter le transport intercalaire de l'Ecole d'architecture à l'ancienne Ecole d'Art », dont les installations viennent de montrer des signes inattendus (et dangereux) de faiblesse. On le voit, les incertitudes ne sont pas uniquement électorales. D'ailleurs, au vu des affrontements Fourar-Pensalfini dans la 1^{re} circonscription et Debord-Garcia dans la deuxième, **on se demande quelle sera l'ambiance dans les rangs de la majorité métropolitaine lorsque les urnes auront rendu leur verdict**. Le savoir-faire du patron du Grand Nancy ne sera pas de trop pour apaiser les tensions. Rendez-vous au prochain conseil !

Pierre Taribo



La place de la nature en ville

Dominique Valck qui a pris place provisoirement- aux côtés d'André Rossinot, est chargé de présenter l'action que le Conseil de développement durable veut amener à bon port. Il le fait avec énergie et enthousiasme mais on le sent frustré de devoir se limiter dans le temps. Quand on connaît le personnage, on sait qu'il ne met jamais le frein à main pour nourrir la réflexion, apporter sa contribution au débat. Alors résumer en quelques minutes des heures et des heures d'analyses, de discussions, n'est pas chose facile pour cet artiste des formules, habile manieur des concepts et assidu à la tâche. Il rappelle que le C3D est « un lieu d'ingénierie citoyenne au service des élus pour fabriquer le projet commun de société. Notre instance n'est pas un lieu de contestation et encore moins de contre-pouvoir. C'est un lieu apaisé et non partisan d'animation du débat citoyen dans une perspective de qualité démocratique ». Avec Christophe Schwartz, il évoque un certain nombre de contributions et tout particulièrement « Les Natures en Villes au secours des respirations urbaines » et les enjeux de préservation

des espaces et des sols. « Travailler sur la nature en ville, ça améliore le cadre de vie », souligne Christophe Schwartz. André Rossinot souhaite voir des échanges se nouer entre les services de la ville, de la métropole et Scalen (ex-Aduan) sur ces sujets facteur de « participation sociétale ». Enfin le président du Grand Nancy demande au C3D de s'emparer d'un dossier : « celui de l'illettrisme numérique ».

Christophe Choserot intervient. Côté pile, il apprécie « la fraîcheur de la réflexion qui est celle de citoyens qui tirent la veste des responsables politiques pour enrichir la réflexion. J'aime la concertation, l'intelligence collective ». A son tour, le vice-président en charge du renouvellement et de l'extension de la ligne 1, attrape les membres du Conseil de développement durable par la manche pour leur demander un coup de main : « J'attends beaucoup de vous sur ce dossier. » Et il ajoute : « On a deux révolutions devant nous : la révolution numérique et la révolution écologique. » Sous-entendu : les paroles c'est bien, les actes c'est mieux. Car Christophe Choserot met un petit bémol aux

louanges, un choix qu'il explique ainsi : « Je vois l'ardeur de votre travail mais, dans le rapport, on ne ressent pas la puissance du travail effectué. »

« La trame vert et bleu, c'est bien mais on aimerait que vous nous parliez du tram »

Visiblement un peu agacé – il le dit lui-même en préambule de son intervention – par le constat que nous avons fait dans ces mêmes colonnes à l'issue du précédent conseil de métropole où l'opposition ne s'était pas beaucoup manifestée, Pascal Jacquemin embraye et demande au C3D de le faire rêver. « Le dernier rapport était beaucoup plus fouillé. La respiration en ville devient de plus en plus difficile. Défendons nos fondamentaux : aux arbres citoyens ! On voit la minéralisation de la place Stanislas où le visiteur n'a pas de banc pour s'asseoir, la place Charles III est en voie de « stanislasiation », place Thiers il y a des bancs en forme de spaghettis. » Décidément très en verve, le président de la commission

des finances poursuit : « La trame vert et bleu, c'est bien mais on aimerait que vous nous parliez du tram. J'ai été un peu déçu car il y a beaucoup de travail à fournir sur le numérique. Notre société est sur la voie de l'esclavagisme numérique. Il ne suffit pas de mettre des mots à côté des maux du numérique, faites-nous rêver un peu ! »

Manu Donati s'amuse à reprendre une formule contenue dans le rapport qui par la voix d'un contributeur préconise ceci : « J'ai compris que l'humour était un facteur puissant de notre évolution. Voilà pourquoi il me plaît de terminer ma contribution à ce rapport par un projet très innovant : les écluses à vélos. » L'adjoint de Vandœuvre saisit la balle au bond et s'exclame : « On pourrait réfléchir à une écluse à tram pour monter à Brabois... » Plus sérieusement, il conclut : « Il faudrait travailler sur les transports de la métropole. »

Nadia Sutter préconise d'accentuer le dialogue. « Quelles sont les idées du C3D qui ont été retenues pour la métropole ? Nous serions contents de connaître vos avis sur le futur. Je pense notamment au déplacement de certaines structures vers Brabois. Il faut aller toujours vers plus de dialogue. »

Lucienne Redercher étend la réflexion au niveau européen. Elle interroge : « Développons-nous au niveau de l'Europe des travaux en ce sens ? On peut être fier de ce qui est fait ici mais on peut aussi apprendre. » Danièle Noël se plaît à souligner les liens très intenses entre les élus et le C3D. Une évidence que Malika Dati, vice-présidente déléguée à la participation citoyenne, associative et territoriale, au conseil de développement durable, avait souligné en préambule. « C'est du bénévolat. Il s'agit de construire la société dans laquelle nous vivrons demain. Le C3D a été saisi pour partici-

et cité judiciaire



per à l'écriture du projet métropolitain. »

Didier Sartelet approuve. « On a bien travaillé avec le C3D lors d'un séminaire. La métropole est en règle avec tout ce qui est demandé au plan national et régional. » Abordant le thème de la nature en ville, le vice-président délégué à l'écologie urbaine constate : « Nancy a la Pépinière et des parcs urbains. On a aussi la chance que la métropole soit entourée de la forêt de Haye. » Au sujet de la verdure et des places trop minérales, Jean-Pierre Dessein rappelle que Nancy n'est pas toute la métropole : « On ne peut pas analyser les choses à travers les seules places Stanislas et Charles III. Il y a de la verdure dans les communes avoisinantes. Il serait bien que dans les analyses et les critiques, on ne ramène pas tout à l'espace central. Mettre une forêt place Stan, je ne vois pas ce que ça rapporterait ? » Sophie Mayeux invite le conseil

de développement durable à venir présenter ses travaux dans les sept conseils citoyens de Nancy afin d'examiner « de quelle manière on peut échanger et travailler ».

Stéphane Hablot est sensible à l'environnement mais aussi à la rénovation urbaine. D'où sa demande : « On a tous été sensibles aux interventions sur l'équilibre environnemental. Il serait très intéressant d'avoir votre avis sur la rénovation urbaine pour redonner de l'humanité où il n'y en a plus. » Michèle Piccoli espère que des préconisations plus concrètes vont suivre l'étude du rapport et les travaux du C3D. Conclusion d'André Rossinot : « On va élaborer un compte rendu exhaustif de ces échanges qui sera transmis au conseil de développement durable. Par ailleurs, il est possible d'évoquer tous ces sujets dans les commissions de la métropole. »

P.T.

Parkings à 4€ et babacoulisme béat

La délibération portant sur le tarif promotionnel de stationnement dans les quatre parkings de la métropole : Thiers, République, Saint-Léon et Kennedy à 4€ de 7h à 19h les samedis 17 et 24 juin (dans le cadre d'une semaine commerciale organisée par les Vitrites de Nancy) donne lieu à un prévisible échange entre Vincent Herbuvalet et Thierry Coulom. Le conseiller écologiste y va de son discours habituel. « Il faut trouver des solutions pour revitaliser l'hypercentre sans faire venir les voitures dans le centre de Nancy. Pourquoi ne pas avoir privilégié les transports en commun ? Pourquoi le samedi et pas un autre jour. Il peut y avoir d'autres moyens de favoriser l'attractivité commerciale de Nancy. » Thierry Coulom (adjoint délégué à la circulation à Nancy) démarre pied au plancher : « Ce n'est pas parce que vous répétez quelque chose que ça devient vrai. On répond à une demande des Vitrites de Nancy. On ne peut pas se plaindre qu'on ne fait rien pour le commerce et en même temps nous dire : vous pourriez faire autrement. Oui c'est du babacoulisme béat. L'an dernier les Français ont battu des records d'achat de voitures, c'est ainsi. »

Le rapporteur Laurent Garcia joue les arbitres. « On se prépare un futur où il faudra réfléchir autrement en matière environnementale. Il n'est pas question de bouler les voitures hors de l'agglomération, mais il faut changer de logiciel pour tenir compte des préoccupations environnementales. » Des applaudissements



montent des bancs de l'opposition qui sur ce thème a voté Garcia... +

P.T.

C'était à l'ordre du jour

Multipôle Sud 54. Le 31 mars, le conseil métropolitain a délibéré sur le principe de transformation du syndicat mixte du SCOT 54 en un pôle métropolitain ouvert, multithématique et opérationnel. Cette structure qui, précise André Rossinot, ne constitue en aucun cas un échelon supplémentaire d'administration, permettra « d'appréhender les problématiques légitimes de transport et de mobilité avec l'organisation d'une prise de compétence coordination-transport ». Par ailleurs, la structure pourra animer des actions pour et au service des intercommunalités, dans les domaines de l'aménagement du territoire, des mobilités, du développement économique, des politiques agricole, environnementales et du numérique. Pas très convaincu Manu Donati intervient : « On soutiendra ces statuts mais il y a un vrai problème de communication auprès du grand public. Avant c'était le pôle métropolitain aujourd'hui on change d'appellation et nous voilà au multipôle

Sud 54. On nous dit que ce n'est pas un niveau administratif supplémentaire mais il va falloir du personnel. »

Pas d'accord avec cette approche, Jean-François Husson réagit : « On peut continuer dans le discours pessimiste. Ce qui compte, ce n'est pas l'outil, c'est la rationalité et l'efficacité dans le service et la dépense. L'idée n'est pas de savoir comment ça s'appelle mais comment ça avance. Si on écoute trop les Cassandre, ça nous tire vers le bas. »

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Valérie Debord explique : « Pour répondre aux principaux déséquilibres repérés entre l'offre de services et les besoins des habitants, ce service doit définir pour six ans un programme d'action partenarial pour conforter l'offre de service dans les zones en déficit d'accessibilité et développer les mutualisations des services sur l'ensemble du territoire. » En Meurthe-et-Moselle, un

diagnostic s'appuyant sur une large concertation a été élaboré et cinq thématiques ont été relevées comme prioritaires : mobilité, numérique, services du quotidien, santé et mutualisation. Plus que réservé Manu Donati observe : « Je vais une fois de plus jouer les Cassandre : faire et défaire c'est toujours travailler. Il y a un an, on supprimait les cyber-bases. Aujourd'hui à Vandœuvre, on est obligé de relancer une cyber-base. » Réponse d'André Rossinot : « La métropole ne peut devenir compétente sur toutes les cyber-bases. » Il ajoute : « Ce schéma est fait entre l'Etat et le département mais l'ensemble des acteurs doit le préparer, l'évaluer. Dans le tour de table il devrait y avoir la région mais aussi toutes les intercommunalités. Je suis très inquiet sur la démocratie médicale, il serait utile que la structure multipolaire et l'Agence Régionale de Santé, fasse un inventaire dans le sud du département. »

P.T.